

Le balcon s'effondre : Georges (67) et Souâd

Après le terrible accident, il faudra établir des responsabilités. Il apparaît, assez clairement, que les quatre personnes ne pouvaient pas se trouver sur ce balcon qui pouvait uniquement être utilisé pour gagner l'échelle de secours extérieure en cas d'incident. La question de l'ancrage du balcon dans la façade ne pourra, quant à elle, pas faire l'économie d'une analyse minutieuse.

La vue ne valait pas le détour... Le patron de l'hôtel « Ryad Mogador », situé au n° 7 du boulevard de la Constitution, dans le quartier Outremuse, à Liège, voulait faire profiter ses amis de la vue imprenable depuis le balcon du troisième étage de son ryad. Et puis, c'est le drame... L'hôtel, inauguré il y a de ça six mois, est une sublime réplique des ryads marocains tels qu'on les connaît, notamment, à Marrakech.

Dimanche, en fin d'après-midi, le gérant de l'hôtel avait invité trois amis pour leur faire découvrir son petit bijou et la vue imprenable sur Liège depuis un balcon de quelques mètres carrés, situé au troisième étage à l'arrière d'une chambre, qui mène à l'échelle de secours. Pour une raison que l'on ignore, alors que le gérant du ryad et ses invités étaient sur le balcon, ce dernier a cédé, précipitant du même coup les quatre personnes dans le vide, dix mètres plus bas. Georges Delcour, 67 ans, de Sprimont, et Souâd Mazouze, 47 ans, de Beyne-Heusay,

sont tombés sur une verrière. Les deux autres ont évité la structure. Très vite les secours sont arrivés sur les lieux mais les pompiers ont éprouvé toutes les peines du monde à récupérer les quatre blessés tant l'endroit était exigu. Ils ont finalement réussi grâce à un camion-échelle stationné dans une cour voisine.

Malheureusement, dimanche peu avant 20 h, on apprenait le décès de Georges Delcour, 67 ans. Ce dernier décédait sur place des suites de ses blessures. Les trois autres blessés avaient été pris en charge par des ambulances et transportés dans des hôpitaux de la région liégeoise.



« Le gérant a voulu montrer la vue à trois connaissances »

Catherine Collignon

Lundi matin, le parquet de Liège communiquait le décès d'une seconde personne. Souâd Mazouze,

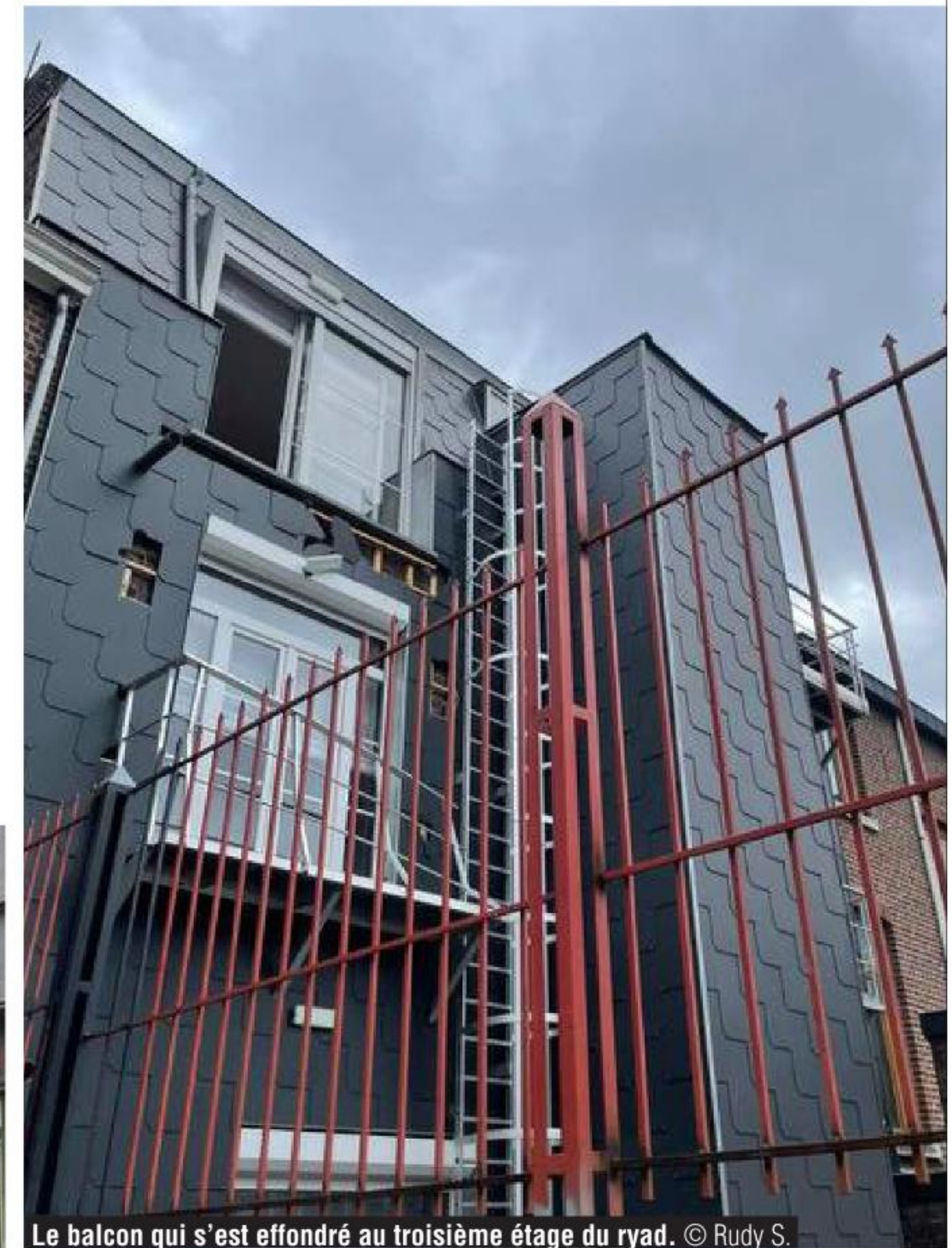
une dame âgée de 47 ans, n'avait pas survécu à ses blessures. Les jours des deux autres blessés, dont le gérant de l'hôtel, n'étaient pas considérés comme en danger.

Lundi, en fin de matinée, le parquet de Liège apportait quelques éclaircissements sur le drame de la veille. « Ce dimanche, aucun client ne se trouvait dans l'hôtel », détaillait Catherine Collignon, premier substitut du procureur du Roi en charge, notamment, des relations avec la presse. « Le gérant de l'hôtel s'est donc rendu au troisième étage afin de montrer la vue à trois connaissances. Une fois que les quatre per-

sonnes se sont retrouvées sur le balcon, celui-ci a, pour une raison inconnue, cédé. Pour l'heure, l'enquête en est à ses débuts. Un expert sera prochainement désigné afin d'examiner le lieu du drame et de lever le voile sur les causes de l'accident. »

Lors de l'intervention de dimanche soir, plusieurs protagonistes présents sur les lieux se sont étonnés « du système de fixation rudimentaire qui tenait les balcons accrochés à la façade arrière de l'hôtel. »

ARNAUD BISSCHOP (AVEC A.M.A, R.C, E.D, ET L.S.)



Le balcon qui s'est effondré au troisième étage du ryad. © Rudy S.



Le ryad installé boulevard de la Constitution à Liège. © TVA

ndre : d (47) décèdent dans la chute

Le Sprimontois et la Beynoise étaient sur le balcon avec le patron de l'hôtel lorsque l'édifice s'est effondré. Les deux ont perdu la vie dans l'accident alors que deux autres personnes, dont le gérant de l'hôtel, ont été plus légèrement blessées



Grâce à l'échelle, les pompiers ont pu évacuer les blessés. © Rudy S.

Un ancien professeur du collège Saint-Louis



Georges Delcour avait 67 ans. © FB



Souâd Mazouze avait 47 ans. © FB

La première victime s'appelle Georges Delcour et elle était âgée de 67 ans. « C'était un ancien professeur de français du collège Saint-Louis, raconte un de ses amis. Il était fort apprécié de ses élèves. Puis, il a voulu changer de vie. Et comme il savait cuisiner, il s'est lancé dans la restauration. »

Il faut dire qu'en parallèle à ses études de philologie romane à l'université, il avait également suivi les cours de l'école d'hôtellerie de Liège. C'est ainsi que sa première expérience dans le domaine fut le restaurant « La Marelle » à Louveigné. Puis, on le retrouve « Chez Vero » à Chênée, avant de revenir à nouveau à la Marelle. Et en octobre 2016, il reprend même en sus le Caffettino dans la galerie Ca-

Sa première expérience dans le domaine fut le « La Marelle » à Louveigné. Puis, on le retrouve « Chez Vero » à Chênée

thédrale. « Il ne l'a pas tenu longtemps, raconte Sandro Giusto qui lui avait vendu. Ça n'a pas bien marché et il l'a revendu ensuite à mes cousins. Mais c'était une personne très sympathique. »

UNE DAME DE 47 ANS
Lundi matin, on apprenait que la deuxième victime était une dame âgée de 47 ans, Souâd Mazouze. Cette

dernière avait été prise en charge par les secours dimanche, peu après 17 heures. Après avoir reçu les premiers soins sur place par le médecin du SMUR, elle avait été transportée dans un hôpital de la région liégeoise. Malheureusement, elle devait succomber, lundi matin, des suites de ses terribles blessures. ●

L.G. ET A.B.



En 2016, lors de la reprise du Il Caffettino, galerie Cathédrale. © TVA

Service urbanisme de la ville de Liège

Ce n'était pas un balcon mais une sortie de secours

Joseph Fléron est voisin de l'hôtel. « Beaucoup de travaux ont été réalisés dans cet hôtel et certains ont été régularisés sur base des plaintes des voisins car des travaux ont été réalisés sans les autorisations. »

La dernière en date remonte au 19 février et elle concernait les balcons placés à l'arrière du bâtiment mais aussi une pompe à chaleur installée sur le toit, sans autorisation. »

Judi, ces mêmes voisins étaient réunis chez un avocat pour mettre en place une action devant le conseil d'état pour faire annuler le dernier permis. « Dans ma plainte, je demandais un mécanisme structurel qui empêchait l'accès aux balcons à d'autres fins que l'évacuation. Quel mécanisme ? Ça, ce n'est pas mon problème ! C'est un hôtel et les gens vont fumer leur cigarette ou boire un dernier verre sur le balcon. Or, cette triste histoire nous montre que ces balcons n'étaient pas là pour ça. »

À la Ville de Liège, on abonde dans le même sens mais on précise. « Lors du permis d'urbanisme octroyé en 2016 pour la transformation du bâtiment en hôtel, nous avons imposé plusieurs conditions », détaille Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme. « Concernant les balcons, ils devaient simplement servir de coursive pour gagner l'échelle de secours et, en aucun cas, de terrasse, de balcon ou d'espace de détente. Ceci pour répondre aux exigences fixées par

le service urbanisme de la ville de Liège. Le permis d'urbanisme octroyé en 2016 pour la transformation du bâtiment en hôtel, nous avons imposé plusieurs conditions », détaille Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme. « Concernant les balcons, ils devaient simplement servir de coursive pour gagner l'échelle de secours et, en aucun cas, de terrasse, de balcon ou d'espace de détente. Ceci pour répondre aux exigences fixées par

le service urbanisme de la ville de Liège. Le permis d'urbanisme octroyé en 2016 pour la transformation du bâtiment en hôtel, nous avons imposé plusieurs conditions », détaille Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme. « Concernant les balcons, ils devaient simplement servir de coursive pour gagner l'échelle de secours et, en aucun cas, de terrasse, de balcon ou d'espace de détente. Ceci pour répondre aux exigences fixées par

le service urbanisme de la ville de Liège. Le permis d'urbanisme octroyé en 2016 pour la transformation du bâtiment en hôtel, nous avons imposé plusieurs conditions », détaille Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme. « Concernant les balcons, ils devaient simplement servir de coursive pour gagner l'échelle de secours et, en aucun cas, de terrasse, de balcon ou d'espace de détente. Ceci pour répondre aux exigences fixées par

le service urbanisme de la ville de Liège. Le permis d'urbanisme octroyé en 2016 pour la transformation du bâtiment en hôtel, nous avons imposé plusieurs conditions », détaille Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme. « Concernant les balcons, ils devaient simplement servir de coursive pour gagner l'échelle de secours et, en aucun cas, de terrasse, de balcon ou d'espace de détente. Ceci pour répondre aux exigences fixées par

le service urbanisme de la ville de Liège. Le permis d'urbanisme octroyé en 2016 pour la transformation du bâtiment en hôtel, nous avons imposé plusieurs conditions », détaille Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme. « Concernant les balcons, ils devaient simplement servir de coursive pour gagner l'échelle de secours et, en aucun cas, de terrasse, de balcon ou d'espace de détente. Ceci pour répondre aux exigences fixées par

le service urbanisme de la ville de Liège. Le permis d'urbanisme octroyé en 2016 pour la transformation du bâtiment en hôtel, nous avons imposé plusieurs conditions », détaille Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme. « Concernant les balcons, ils devaient simplement servir de coursive pour gagner l'échelle de secours et, en aucun cas, de terrasse, de balcon ou d'espace de détente. Ceci pour répondre aux exigences fixées par

le service urbanisme de la ville de Liège. Le permis d'urbanisme octroyé en 2016 pour la transformation du bâtiment en hôtel, nous avons imposé plusieurs conditions », détaille Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme. « Concernant les balcons, ils devaient simplement servir de coursive pour gagner l'échelle de secours et, en aucun cas, de terrasse, de balcon ou d'espace de détente. Ceci pour répondre aux exigences fixées par

le service urbanisme de la ville de Liège. Le permis d'urbanisme octroyé en 2016 pour la transformation du bâtiment en hôtel, nous avons imposé plusieurs conditions », détaille Christine Defraigne, échevine de l'Urbanisme. « Concernant les balcons, ils devaient simplement servir de coursive pour gagner l'échelle de secours et, en aucun cas, de terrasse, de balcon ou d'espace de détente. Ceci pour répondre aux exigences fixées par

Histoire

Un bel hôtel marqué par le destin



Abdellah Jabbari devant la réception. © Thomas Van Ass

Le Ryad Mogador, c'était avant tout une belle histoire mais qui, dès le départ, a été marquée par le destin. Il est la concrétisation d'un rêve d'un Belgo-Marocain, qui vit à Liège depuis 40 ans, et qui a voulu rendre à sa ville d'adoption un peu de ce qu'elle lui avait donné. « J'ai fait venir par conteneurs tous les éléments de décor en direct du Maroc », nous expliquait en août dernier Abdellah Jabbari (60 ans), arrivé à Liège à 18 ans, et qui a travaillé toute sa vie dans l'importation de vêtements des pays du Maghreb. Il a ensuite voulu transmettre à Liège l'amour de son premier pays en décorant son hôtel de ses plus belles réalisations : « Le mobilier est de Marrakech, les portes orientales ont été réalisées par des artisans de Fez, le marbre et les

« Les deux confinements, et puis maintenant ce drame »

habillements métalliques de Casablanca, des luminaires d'Agadir... » L'ambiance marocaine est présente partout, de la réception à la salle du petit-déjeuner, en passant par le hammam et le sauna au sous-sol, la cage d'escalier... Mais surtout dans les douze chambres aux étages

qui possèdent toutes des décors uniques et soignés. « Il m'a fallu cinq ans pour y arriver, mais je n'ai laissé aucun détail au hasard », lançait-il fièrement.

Un restaurant marocain, surmonté d'une grande verrière, devait aussi prochainement l'agréments et accueillir des clients venant de l'étranger. Cet hôtel de charme trois étoiles, de 12 chambres, aurait d'abord dû démarrer en avril dernier, mais le premier confinement est arrivé. Il n'a donc finalement ouvert ses portes que le 7 septembre, mais le second confinement est arrivé. Et maintenant cet horrible accident. Une triste histoire... ●

L.G.